

# CHARTRE DE PARTICIPATION A LA FETE DE LA LAINE DE MALAKOFF

## 1. Généralités :

Les exposants s'engagent à respecter leur environnement, les hommes, les animaux, et à travailler dans le respect des autres et de la nature au sens large.

La bienveillance, la collaboration, l'inclusivité sont les valeurs défendues, de la création des produits à la communication, avec tous les partenaires : employés, sous-traitants et clients.

Les exposants sont honnêtes et transparents sur la provenance des produits, des matières premières, sur les labels qu'ils ont (s'ils en ont) et sur les process de fabrication.

Le respect du vivant est la règle primordiale.

Les exposants s'engagent à être présents pendant toute la durée du festival.

## 2. Pour les teintures :

Les étapes de teintures doivent suivre la norme GOTS à savoir :

- Le respect des hommes et des animaux,
- Les troupeaux doivent évoluer dans un espace naturel, ne subir aucune maltraitance (comme le mulesing), les périodes de tontes doivent être respectées,
- Le ph des bains doit être rééquilibré lors du rejet de l'eau.

Une tolérance est accordée aux laines superwash, sous réserve qu'elles soient présentes dans une moindre proportion en regard du stock total d'une part, et d'autre part qu'elles aient les garanties nécessaires en termes de respect de l'environnement.

**L'utilisation de métaux lourds, colorants azoïques (naphtol) est proscrite.**

Les produits contenant des matières issues de la pétrochimie ne sont tolérées que pour les laines à chaussettes.

## 3. Pour les autres exposants :

Les valeurs et des engagements génériques cités dans le §1 doivent être respectés.

## 4. Pour l'emballage et la présentation des produits :

L'objectif est de minimiser l'utilisation des produits à forte charge CO2 issus de la pétrochimie.

Privilégier les alternatives circulaires recyclables et issues elles-mêmes du recyclage.

La présentation, le packaging et la mise en valeur des articles doit se faire sans contamination par des produits nocifs pour la santé et l'environnement. Les emballages contiennent donc un maximum de carton/papier recyclés.

**RAPPEL : le meilleur emballage est celui que l'on ne produit pas ;-)**

#### **5. Travail avec des sous-traitants :**

Il est de la responsabilité des exposants de sélectionner leurs sous-traitants afin que ceux-ci répondent à l'ensemble des critères de respect du vivant. Ce qui est applicable aux produits l'est sur toute sa chaîne de production.

#### **6. Relations avec l'association « Fête de la Laine » :**

L'association fait de son mieux pour organiser un festival dans les meilleures conditions possibles. Rappel : l'association n'est gérée que par des bénévoles et elle vous remercie pour votre bienveillance, votre compréhension et votre respect du travail effectué.

Merci de :

- respecter l'emplacement attribué. Ce dernier tient compte de différents critères (taille du stand, produits vendus, espace disponible, ...),
- ne pas arriver, ni s'installer avant l'heure prévue,
- répondre aux messages de façon à éviter toute relance.

Chaque exposant s'engage quant à l'exactitude des données fournies et accepte leur utilisation pour la communication du festival sur tous les supports nécessaires afin de le promouvoir. Ces données seront exclusivement utilisées par l'organisateur afin d'assurer la tenue de l'évènement et l'envoi d'informations avant et après la manifestation. L'exposant peut demander l'effacement de ses données une fois la manifestation passée.

**Chaque exposant ne peut prêter, céder ou sous-louer tout ou partie du stand, sans en informer préalablement l'organisateur, ni s'installer en dehors des emplacements attribués sous peine d'exclusion de la manifestation.**

En cas de partage d'un stand, les exposants concernés s'engagent à en avvertir l'organisateur sur leur dossier d'inscription respectif.

Si plusieurs personnes sont responsables du stand, leur nombre et leur nom doivent impérativement figurer sur le bulletin d'inscription.

Chaque exposant a totale liberté concernant l'agencement et la décoration dans les limites de son stand, sauf utilisation de lampe halogène.

Il est rappelé que chaque exposant s'engage à être présent sur la totalité des horaires d'ouverture du salon. Dans le cas contraire, l'organisateur se donne le droit d'exclure du salon l'exposant et/ou de refuser une prochaine candidature.

Chaque exposant autorise, à titre gracieux, l'organisateur de la manifestation à réaliser des photographies des produits et savoir-faire présentés lors de la Fête de la Laine et à utiliser librement ces images sur tous supports, notamment promotionnels.

### **7. Relation avec les clients :**

- Informer et aider à acheter en toute conscience, quels que soient les achats,
- Donner toutes les informations relatives à votre entreprise,
- Assurer votre service après-vente dès la moindre réclamation de vos clients.

**L'association ne doit pas servir d'intermédiaire entre l'exposant et son client.**

### **7. Conclusion :**

Le festival aspire à faire prendre conscience aux consommateurs de l'intérêt du naturel, du durable, du D.Y.I., de la créativité, le tout dans un ambiance festive, conviviale, bienveillante.

Le festival a à cœur de mettre en valeur les petites entreprises, l'artisanat, l'élevage, les métiers de la création.

Le festival promeut des produits éthiques, c'est-à-dire des produits qui n'ont pas été fabriqués par des enfants, ni par des esclaves et avec la certitude qu'aucun humain et qu'aucun animal n'a été maltraité.

Ce sont des produits sans pesticide, sans fongicide, sans métaux lourds, sans produits nocifs pour l'environnement et pour les humains.

C'est donner aux consommateurs la garantie de produits sains et propres sur toute la chaîne de production.